

## FICHE DE POSTE

INTITULE
<b>Adjoint au coordonnateur régional des transports sanitaires F/H</b>

<b>Familles professionnelles</b>	Pilotage et animation des services et des grands projets	Réglementation et contrôle
<b>Codes fiches RET</b>	TPIL00005	TREG000003
<b>Correspondances RIME</b>	FP2EPP10	FPE2CTL04
<b>Correspondances UCANSS</b>	1703	0201 / 0204
<b>Emplois types</b>	Responsable sectoriel	Chargé d'inspection ou de contrôle
<b>Quotité</b>	70%	30 %

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
<b>Catégorie ETAT :</b>	Fonctionnaire : COMEX / A+ <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
	Corps : Secrétaire administratif Grade : Groupe RIFSEEP : Groupe 2
<b>Contractuel de droit public</b>	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée :
<b>Catégorie AM :</b>	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input checked="" type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>
	Niveau : 5A

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

<b>DIRECTION</b>	<b>Direction de l'Offre de Soins</b>
<b>POLE</b>	<b>Pôle Soins de ville</b>

### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional).

Elle est structurée en 3 pôles au niveau régional et en équipes métiers au sein des directions territoriales pour les soins sans consentement et les transports

- Pôle établissements de santé
- Pôle soins de ville
- Pôle allocation de ressources

- Equipes métiers soins sans consentement et transports sanitaires en DD

Par ailleurs, elle doit s'organiser pour répondre à la future loi de santé en participant à la structuration des parcours. Cet objectif est en effet devenu une nécessité devant l'évolution des maladies chroniques et le vieillissement de la population qui impose une évolution de notre système de santé historiquement centré sur le soin vers une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie.

En matière de soins hospitaliers (assurés par les établissements de santé publics et privés), la direction de l'offre de soins élabore, met en œuvre et suit les thématiques du schéma régional d'organisation des soins dans son volet hospitalier et du futur schéma régional de santé dans ses composantes « offre de soins » : médecine-HAD, chirurgie, périnatalité, psychiatrie, SSR, soins de longue durée, cardiologie interventionnelle, médecine d'urgence, réanimation/SI/SC, insuffisance rénale chronique, traitement du cancer, génétique, imagerie médicale, soins palliatifs-douleur et soins aux personnes détenues.

La direction de l'offre de soins décline les plans nationaux, propose et accompagne la mise en œuvre des recompositions territoriales, négocie et assure le suivi des dispositifs contractuels (en premier lieu, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), instruit les demandes d'autorisations d'activités de soins. Elle coordonne la procédure de gestion des dossiers de soins sans consentement avec les délégations territoriales. La direction de l'offre de soins assure l'accompagnement et le suivi des établissements de santé dans ses différentes composantes; qu'elles soient administratives, médicales (projets médicaux d'établissement) ou financières (EPRD, suivi budgétaire et financier, contrats de retour à l'équilibre...).

En matière de soins de ville, la direction de l'offre de soins définit la stratégie régionale dans l'objectif de diminuer les inégalités d'accès aux soins et de concourir au développement des parcours de soins coordonnés. Elle élabore, met en œuvre et suit le schéma régional d'organisation des soins dans son volet ambulatoire, agit pour favoriser l'installation, le regroupement et une répartition équilibrée des professionnels de santé sur le territoire, organise la permanence et la

continuité des soins ambulatoires, négocie et assure le suivi des contrats (avec les professionnels de santé libéraux, les réseaux de santé) et se positionne comme l'interlocuteur des unions régionales des professionnels de santé.

De manière transversale, la direction de l'offre de soins alloue les ressources aux établissements de santé et autres structures bénéficiaires et contrôle l'utilisation des fonds accordés.

Au sein de la direction de l'offre de soins, le pôle

**Au sein de la Direction de l'Offre de soins, le pôle soins de ville est chargé des activités suivantes :**

- ✓ Élaboration, mise en œuvre et suivi du schéma régional
- ✓ Suivi et actualisation du zonage pluri professionnel
- ✓ Accompagnement au développement des parcours de soins coordonnés
- ✓ Instruction des demandes de création, transfert regroupement, suppression de pharmacies d'officine, laboratoires de biologie médicale
- ✓ Autorisation de dispensation d'oxygène à domicile
- ✓ Accompagnement du déploiement des maisons de santé/PSLA
- ✓ Mise en œuvre des engagements du pacte territoire santé
- ✓ Fonction de référent installation pour les professionnels de santé
- ✓ Élaboration, mise en œuvre et suivi du cahier des charges régional de la permanence des soins ambulatoires (médecins et chirurgiens dentistes)
- ✓ Validation des tableaux de garde de permanence des soins ambulatoires (médecins et chirurgiens dentistes)
- ✓ Élaboration, négociation et suivi des contrats avec les réseaux de santé, maisons de santé
- ✓ Organisation de l'appui aux professionnels de santé pour la coordination des parcours de santé à travers le développement des réseaux de santé sur les thématiques prioritaires et la mise en place de plateformes territoriales d'appui

Le pôle soins de ville est également chargé de :

- ✓ La planification et la coordination régionale des transports sanitaires
- ✓ Le pilotage de la gestion des autorisations, agréments en matière de transports sanitaires
- ✓ L'organisation et le suivi des CODAMUPS-TS

## DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes encadrées : 4

### Missions et activités principales du poste :

#### **I – Appui au coordonnateur régional sur les dossiers structurants**

#### **II - Supervision et coordination d'une équipe de 4 collaborateurs**

- Animation de l'équipe
- Remonter aux responsables les difficultés et alerter sur les délais à respecter
- S'inscrire et s'investir dans la mise en place d'une méthodologie régionale unique en matière de contrôles des transports sanitaires
- Appui sur la gestion et l'instruction des dossiers administratifs de transports sanitaires (demandes initiales ou

modifications d'agrément)

**III – Chargé de formation à l'outil informatique partagé entre l'ARS et les transporteurs sanitaires pour la gestion de la procédure d'agrément**

- Formation interne et externe (entreprises de transports sanitaires et établissements)
- Référent régional du système informatique de gestion des transports sanitaires
- Support technique en lien avec le fournisseur (GCS)

**IV –Contrôle des entreprises de transports sanitaires**

- Coordination du contrôle au sein de l'équipe
- Programmation de contrôles en lien avec l'assurance maladie
- Elaboration d'un plan de contrôle annuel et régional
- Mise en place de procédures

**V – Autres missions :**

- Suppléance du coordonnateur régional en cas d'absence
- Préparation, suivi des ordres du jour et secrétariat des sous-comités transports sanitaires dans les départements en lien avec les Délégués Départementaux

**Interlocuteurs et partenaires :**

En interne :

- Le délégué départemental dans les missions confiées
- Les membres de la Mission d'inspection et de contrôle

En externe :

- CPAM, préfecture, transporteurs sanitaires, membres du sous-comité des transports sanitaires, GCS, IFA, CESU

**Liens hiérarchiques :**

- le coordonnateur régional des transports sanitaires
- le responsable du pôle soins de ville

**Spécificités du poste / contraintes :**

- Mobilité sur la région Normandie

## COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

### **Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent**

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Environnement institutionnel et administratif (organisation et missions des services de l'État)			X	
Droit administratif général			X	
Réglementation relative aux transports sanitaires et agrément	X			
Gestion documentaire (classement et archivage)		X		
Environnement MS Windows®, outils internet et principes généraux de l'informatique (Module TSU-agrément)	X			

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Travail en équipe		X		
Animation d'équipe		X		
Rédiger des documents et des actes administratifs		X		
Suivi des différentes phases des procédures administratives et d'instruction des dossiers		X		
Mettre en œuvre des procédures administratives et				
Adapter ses techniques de communication interpersonnelles ou collectives à divers publics			X	
Maîtriser les techniques de contrôle liées aux transports sanitaires	X			
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible				X
Réaliser un diagnostic et une analyse d'une situation donnée			X	

Savoir-être E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines / qualités relationnelles		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Faire preuve de rigueur méthodologique et avoir le sens de l'organisation		X		
Être force de proposition et d'innovation			X	
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		

## CONTACTS

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61  
[ars-normandie-candidature@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-candidature@ars.sante.fr)

## DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 8 novembre 2019** au plus tard.